



Compte Rendu - Rencontre territorialisée

Zone 3 : Bessin / Bocage / Suisse Normande

Le jeudi 17 mars 2022 - Evrecy

Introduction :

Rappel des objectifs de ces rencontres territorialisées :

- Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels de l'animation ;
- Développer des outils partagés ;
- Répondre aux attentes et besoins des territoires.

Un tour de table est effectué où chacun partage ses actualités et projets en cours.

Programme de la matinée :

9h30 / 10h00 : Accueil et présentation collective ;

10h00 / 10h45 : Retour sur les assises de l'animation ;

10h45 / 11h00 : Présentation de l'outil « Padlet » - Cartographie des ressources locales ;

11h00 / 11h20 : Définition du périmètre et des contenus de la cartographie ;

11h20 / 11h50 : Atelier sur l'intégration de contenu sur une carte ;

11h50 / 12h00 : Préparation prochaine rencontre.

1. Retour sur les assises de l'animation :

Renforcer la complémentarité éducative sur les territoires :

Renforcement du Plan mercredi en 2022 avec 53 millions d'euros de budget. En effet, la CNAF apporte une bonification par heure d'accueil sur les mercredis pour les gestionnaires d'accueil de loisirs sur les mercredis. La bonne mise en place d'un Plan mercredi sur les territoires tient principalement d'une volonté partenariale entre les écoles et les professionnels de l'animation. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des élus est nécessaire pour mettre en lumière les enjeux et les bénéfices de la complémentarité éducative dans l'intérêt de l'enfant et des familles. Des temps de construction de projet pourront être banalisés entre les écoles, les professionnels de l'animation et les familles notamment via des instances telles que les conseils d'écoles. Une adhésion collective des partenaires éducatifs est indispensable pour une bonne mise en œuvre d'un Plan Mercredi.

Facilité l'accès des animateur.rices professionnels à des formations de qualité et améliorer la qualité des emplois en ouvrant l'animation à d'autres professionnels :

Il est proposé lors de ces assises de faire rentrer en formation certifiante 2500 animateur.rices non qualifié en activité pour un budget de 4 millions d'euros. Le nombre de personnes ciblé paraît peut important à l'échelle du territoire national. Une formation sera proposée à tous les animateur.rices professionnels qui sont en exercice depuis 3 ans maximum (CQP animateur périscolaire).

Pour pallier aux emplois partiels et fractionnés, il est proposé de faciliter l'emploi des ATSEM et AESH sur les temps périscolaires pour profiter d'un complément de salaires. Cela fait des journées de travail

avec une très grande amplitude horaire. Le temps de préparation pour les activités périscolaires sera valoriser : Comment et sur quels critères ?

Un guide décrivant les dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation sera créé.

Reconnaître le BAFA comme un dispositif majeur de l'engagement des jeunes :

Il est proposé de créer via les organismes de formation de nouveaux modules autour de l'intérêt général pour les approfondissements BAFA (DD, citoyenneté, inclusion...). Une expérimentation verra le jour en 2022 sur 200 approfondissements dans la perspective d'encadrer les SNU. Le contenu des SNU est principalement axé sur le renforcement du socle républicain et sur l'identité nationale. Le fonds et la forme de ces dispositifs n'est pas toujours bien vécu, ressenti par les mouvements d'éducation populaire.

Le comité de filière (représenté par des institutionnels et les acteurs de l'éducation populaire) travailleront sur la revalorisation de la rémunération notamment du CCE. Aujourd'hui, le montant minimal légal est de 22.33 euros brut / jour. Beaucoup de jeunes aujourd'hui s'orientent vers des emplois plus rémunérateurs. La réalité sociale et économique des jeunes est un des facteurs de la difficulté de recruter dans l'animation.

Faciliter l'accès des jeunes au BAFA :

Une aide exceptionnelle de 200 euros pour 20 000 jeunes en Phase 3 (approfondissement) dès avril 2022 avec une enveloppe de 4 millions d'euros.

La suppression des jurys BAFA (Avril 2023) pour obtenir plus rapidement son BAFA même si sur les déclarations TAM, les organisateurs peuvent préciser qu'un jeune est en attente du jury pour être BAFA complet. Quid des exigences demandées aux candidats pour l'attribution du BAFA par les organismes de formation. Attention au BAFA à plusieurs vitesses et sur quels critères d'obtention il sera basé en fonction des organismes de formation. Le fait d'avoir le BAFA ne paraît pas suffisant aujourd'hui mais il est nécessaire de parler de compétences acquises, à développer.

Abaissement de l'âge d'entrée en formation BAFA à partir de 16 ans.

2. Présentation de l'outil Padlet :

Padlet propose la création de cartographie de façon collaborative. La version gratuite permet :

- D'identifier et de positionner des ressources sur une carte;
- De détailler les contenus des ressources.

L'objectif de cette carte est de pouvoir identifier les prestataires / intervenants sur les bassins de vie.

A définir avec les participants :

- Les thématiques et le code couleur associé à chacune d'entre elle;
- Les informations de présentation de la ressource.

2.1 Les thématiques et code couleur :

Il y a 6 couleurs exploitables sur la version gratuite du logiciel. Elles ont été organisées de la façon suivante :

- Violet = Hébergement
- Rouge = Alimentaire

- Bleu = Activités sportives / plein air
- Orange = Culture / Patrimoine
- Vert = Environnement / Développement Durable
- Blanc = Festival / événementiel

2.1 Les informations de présentation :

Pour chacune des ressources l'on peut y intégrer du texte de présentation. Les participants se sont mis d'accord pour intégrer les informations suivantes :

- Ce que la ressource propose de façon synthétique ;
- Pour les hébergements préciser le type de couchage + les capacités.

L'objectif pour une personne qui clique sur une ressource est de pouvoir identifier rapidement ce qu'elle propose. Si elle veut plus d'informations, elle pourra cliquer sur l'image qui renverra directement vers le site internet.

Exemples :



La carte complétée par les participants lors d'un atelier de 25 minutes :



Cet outil a convaincu les participants et ils souhaitent le pérenniser. Il pourra être proposé aux autres bassins de vie et intégré au site internet réseau ACM et territoires. A voir comment cet outil pourra être partagé et administré. Cela doit certainement faire l'objet d'un arbitrage lors d'un comité associatif.

L'idée d'une carte positionnant l'ensemble des ACM sur le territoire Calvadosien ressort. Nous pourrions imaginer une deuxième carte qui pourra se juxtaposer. La version gratuite du Padlet ne permet pas l'ajout de filtres ce qui permettrait d'affiner les recherches en fonction des thématiques.

Le site du réseau ACM propose une rubrique annuaire des ACM. Il serait pertinent de l'exploiter soit via une cartographie ou bien sous la forme d'un répertoire par ordre alphabétique des communes disposant d'un ou plusieurs ACM. La personne à contacter (figurant sur l'annuaire) pourra être la personne référente pour le réseau ACM et territoires et qui pourra ensuite orienter vers la personne ressource identifiée en interne de sa structure.

3. Prochaine rencontre et proposition de pistes de travail

Le jeudi 19 mai – 9h30 / 12h30 – La ferme de la cour, Lac de la Datée, Saint Manvieu Bocage 14380
Noues de Sienne

Possibilité de faire réchauffer / manger sur place le midi

Proposition d'ordre du jour pour la prochaine demi-journée :

- Accueil café + visite de la structure ;
- Temps sur les actualités de chacun ;
- Les outils d'évaluation : Comment rendre plus lisible une évaluation ? ;
- Les modalités d'inscriptions dans les ACM.